



Zeinab Jalalian - ©DR

2024

IRAN - Zeynab Jalalian

Zeynab Jalalian est la plus ancienne prisonnière de conscience en Iran et est la seule prisonnière politique à avoir été condamnée à perpétuité pour ses activités en faveur des femmes et des jeunes filles kurdes. Née en 1982, elle est arrêtée en février 2008. Pendant sa détention, elle a été soumise à la torture, à des violences verbales et physiques, ainsi qu'à des menaces de chantage et de violences sexuelles. Après un procès expéditif, elle est condamnée à mort pour *Moharebeh* (inimitié envers Dieu) par la première section du tribunal révolutionnaire de Kermanshah pour son « action armée contre la République islamique, appartenance au *Parti pour une vie libre au Kurdistan*, possession d'armes et activités de propagande en faveur de groupes anti-étatiques ». Zeynab Jalalian a toujours nié avoir mené des actions armées.

En octobre 2011, le Guide suprême Ali Khamenei, commue la peine de Zeynab Jalalian à la prison à vie. Si cette décision est une bonne nouvelle, elle ne fait pas suite à une demande de Zeynab Jalalian ou de sa défense. Cela prouve en réalité que les éléments à charge avancés par les services de renseignement n'étaient pas fondés, et qu'elle devrait en réalité avoir un nouveau jugement. Elle risque une peine de 10 à 15 ans.

Zeynab Jalalian souffre de plusieurs maladies, dont des troubles de la vue, de l'asthme, des problèmes rénaux et digestifs. Les nombreux sévices, ses conditions de détention difficiles et le manque de soins adaptés ont entraîné une détérioration de sa santé.

Depuis son arrestation à Kermanshah le 26 février 2008, Zeynab Jalalian a été transférée de prisons en prisons sans justification légale.

Du fait de l'éloignement et des restrictions des services de sécurité du régime, elle n'a pas pu recevoir de visites de sa famille depuis plusieurs années.

Son droit aux appels téléphoniques est également limité à une fois par semaine et uniquement avec ses parents. Les agents du renseignement de la prison de Yazd ont averti la prisonnière que si des informations sur son état de santé étaient divulguées aux médias par elle et sa famille, elle pourrait être à nouveau transférée. En mars 2022, les forces de sécurité ont arrêté pendant 24 heures ses parents et ses trois frères après la diffusion

d'une vidéo de sa mère, parlant de l'état de santé de sa fille en prison. Sa famille a été menacée de représailles.

En 2016, le Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire a reconnu le caractère arbitraire de sa détention et a demandé à la République islamique d'Iran de libérer immédiatement Zeynab Jalalian et de prendre toutes les mesures nécessaires pour l'indemniser du préjudice qu'elle a subi, conformément au droit international.

Que pouvez-vous faire ?

PRIER POUR ELLE ! ECRIVEZ-LUI POUR LA SOUTENIR !

KMMK-G/Taimoor Aliassi
Action NDV 2024
21, rue Antoine-Carteret
1202 Genève,
SUISSE